

## GAGNER LA PARITÉ AUX TRIBUNES DES COLLOQUES

**Malgré des progrès notables, les derniers chiffres concernant l'égalité femmes-hommes dans notre pays sont encore décevants. Pour accompagner l'impulsion donnée par la grande cause nationale du quinquennat et les actions concrètes du Gouvernement, 4 réseaux militant pour la mixité (BPW France Présidente Agnes Bricard – ADMINISTRATION MODERNE Présidente Nathalie Pilhes - FEDERATION DES FEMMES ADMINISTRATRICES Présidente Agnès Arcier - FINANCIELLES Co-Présidentes Agnès Tran-Pommel et Delphine Maisonneuve) proposent dans un manifeste (1) que les intervenants publics refusent d'intervenir lors de colloques, forums, séminaires... lorsque la parité n'est pas assurée à la tribune.**

**Dans les textes, l'égalité femmes-hommes n'aura jamais autant progressé qu'au cours du demi-siècle écoulé.**

Marlène Schiappa le rappelle dans l'édition 2017 des Chiffres-clés de l'égalité, en faisant référence à « l'arsenal législatif et réglementaire » de la France (2). Elle y souligne les résultats encore très décevants de l'égalité réelle dans la plupart des secteurs où cet arsenal a été mis en place :

- les écarts de salaires, même s'ils sont orientés à la baisse sont encore trop élevés ;
- les hommes dominent encore largement les instances politiques locales ;
- les membres des exécutifs des entreprises françaises ou européennes sont quasiment exclusivement des hommes ;
- les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarité.

### **Mais les femmes restent peu sollicitées dans les tribunes des colloques et forums**

L'égalité réelle c'est aussi celle des représentations et de la mise en valeur dans les occasions publiques. Or on constate dans notre pays, de manière persistante, la grande sous-représentation des femmes, voire même leur absence, dans les tribunes et panels de nombre de colloques, forums, séminaires tant dans la sphère publique que privée.

Si l'on excepte les manifestations sur le thème de la parité, l'absence des femmes à la tribune est marquée dans de nombreux secteurs et pas seulement dans les domaines techniques. Cette situation traduit un réflexe, une sorte d'automatisme qu'il faut aujourd'hui enrayer car il n'y aura pas d'évolution « naturelle ».

Le député Matthieu Orphelin a donné le ton en annulant sa participation à un colloque sur la transition énergétique qu'il devait co-présider en raison de l'absence de parité parmi les intervenants, et son initiative mérite d'être saluée.

### **Pas de femmes, pas de débats ?**

Les compétences des femmes sont pourtant là, incontestables. Pour les mettre dans la lumière « les expertes » ont même lancé le premier annuaire gratuit, de femmes chercheuses, cheffes d'entreprises, présidentes d'associations ou responsables d'institutions. Vox Femina de son côté, avec ses concours Femmes en vue, aide à mettre en visibilité des femmes expertes dans les media (3).

Ces actions incitatives ne suffisent pas.

L'action publique en faveur de l'égalité peut renforcer son efficacité en décidant d'une politique de la chaise vide face aux demandes de participation de représentants du secteur public à des événements dans lesquels les femmes ne sont pas ou peu représentées.

Les financements publics associés à ces événements pourraient également être conditionnés à une représentation paritaire à la tribune.

L'égalité entre les femmes et les hommes est la grande cause nationale du quinquennat, la sphère publique peut et doit donner l'exemple aussi par des engagements très visibles dans la société !

**Agnes Bricard**  
**Présidente de BPW France**

(1) Le Manifeste signé par quatre réseaux féminins en fichier attaché

(2) L'édition 2017 des Chiffres-clés "Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes" peut être téléchargée gratuitement à l'adresse suivante : <http://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/les-chiffres-2017-des-inegalites-femmes-hommes/>

(3) Pour plus d'information sur l'action des Expertes : <https://expertes.fr/>